

GROUPE DE TRAVAIL DE L'OCDE SUR LES PME ET L'ENTREPRENEURIAT (GTPMEE)



RÉUNION À HAUT NIVEAU DU GTPMEE « BOLOGNE + 10 »

SUR

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE MONDIALE ET LA VOIE À SUIVRE
POUR CRÉER DES EMPLOIS ET SOUTENIR LA CROISSANCE

PARIS, 17-18 NOVEMBRE 2010



**Note de réflexion thématique N°3:
PME et croissance verte: Promouvoir la
production durable et l'éco-innovation
dans les petites entreprises**



TABLE DES MATIÈRES

I.	Introduction.....	3
II.	Justification de la Stratégie pour une croissance verte.....	4
III.	Les PME sont confrontées à d'autres défis en matière de croissance verte et d'éco-innovation.....	7
IV.	Que peuvent faire les gouvernements ?	10
	RÉFÉRENCES	13
Encadrés		
Encadré 1.	La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte	6
Encadré 2.	Propositions de recommandations	11

RÉUNION À HAUT NIVEAU « BOLOGNE +10 » DU GTPMEE DE L'OCDE SUR
« Les PME et l'entrepreneuriat : les enseignements de la crise mondiale et la voie à suivre pour créer des emplois et soutenir la croissance »

SESSION 3

Les PME et la croissance verte – Promouvoir la production durable et l'éco-innovation dans les petites entreprises

PROJET DE NOTE DE RÉFLEXION THÉMATIQUE

I. Introduction

La croissance verte a pour objectif de poursuivre le développement économique tout en évitant une dégradation environnementale...

... et de transformer les investissements environnementaux en moteur de la croissance économique

S'assurer que les PME y participent pleinement est essentiel pour l'adoption de pratiques durables à grande échelle...

1. Démarche permettant de rechercher la croissance économique et le développement, mais aussi de prévenir des dégâts environnementaux, une perte de biodiversité et une utilisation non durable des ressources naturelles, la croissance verte monte en puissance dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Elle induit le découplage de la performance économique et de la performance environnementale, ainsi que des investissements dans l'environnement considéré comme un moteur de la croissance économique. Il faudra pour cela « verdir » des secteurs traditionnels et favoriser l'adoption de pratiques durables par tous les acteurs économiques, qu'ils soient fabricants ou consommateurs. Il conviendra toutefois, et même d'abord, de saisir toutes les occasions de développer de nouvelles activités vertes, de bâtir de nouvelles compétences, d'actualiser les qualifications, de transformer les emplois et d'en créer de nouveaux. Il faudra adopter de nouvelles technologies et de nouveaux modèles économiques, développer de nouveaux produits, soutenir de nouveaux profils de la demande. Il sera enfin nécessaire de gérer les mutations structurelles associées à cette transition, dont notamment la réaffectation intrasectorielle, intersectorielle et interrégionale de ressources financières et humaines.

2. On ne peut vraiment appréhender les perspectives et les stratégies d'une économie fondée sur la croissance verte sans prendre pleinement en compte les pratiques des petites et moyennes entreprises (PME) en matière de production, de technologie et de gestion. Le bouleversement à venir dépend en bonne partie de la réalité de la participation des PME aux efforts tournés vers la croissance verte et des avantages qu'elles peuvent tirer des changements de politique instaurés pour la promouvoir. Les PME représentant environ 99 % de l'ensemble des entreprises et deux tiers de l'emploi de la zone OCDE, leur choix de pratiques durables, tant dans la production manufacturière que dans les services, est un élément essentiel de l'adoption à grande échelle du modèle de la croissance verte.

3. La transition vers une économie fondée sur la croissance verte est notamment très exigeante pour les entreprises manufacturières, PME comprises, car elles représentent une large part de la consommation de ressources et de la production de déchets au niveau mondial. À l'échelle planétaire, la consommation énergétique des industries de transformation a augmenté de 61 % entre 1971 et 2004, et représente près du tiers de l'utilisation des énergies. Dans la même veine, le secteur manufacturier est responsable de 36 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO₂) (AIE, 2007).

... et de l'éco-innovation

4. Par ailleurs, les PME ont une grande importance pour la croissance verte car elles sont des moteurs essentiels de l'éco-innovation et des acteurs centraux des industries vertes émergentes. Les possibilités abondent de plus en plus dans les services liées à des activités manufacturières plus vertes. Des PME très créatives et innovantes dans le secteur des services, à l'instar d'entreprises de design et d'architecture ou de fournisseurs de solutions bioénergétiques, contribuent de plus en plus à l'éco-innovation et peuvent contribuer à des transformations diffuses dans bien des industries. Les PME participent activement aux secteurs qui sont la cible de récentes politiques écologiques : production d'énergies renouvelables, métrologie intelligente, réhabilitation de bâtiments, voitures plus propres, installations éoliennes et solaires, mise au point de batteries (AIE, 2009).

Les entreprises de création récente contribuent aux innovations vertes radicales et remettent en question les modèles économiques traditionnels

5. Les jeunes entreprises de création récente ont une importance particulière pour les innovations vertes radicales car elles exploitent souvent des débouchés technologiques ou commerciaux qui ont été négligés par des entreprises plus anciennes, ou vont jusqu'à remettre en question les modèles économiques des entreprises déjà en place (OCDE, 2010a). Les nouveaux véhicules automobiles à faible impact, par exemple, sont produits par des constructeurs indépendants en Inde, aux États-Unis et au Royaume-Uni, à l'aide de technologies modernes et de plateformes d'utilisateurs. Les mesures publiques qui favorisent la prospection et la constitution de marchés dans les domaines des technologies émergentes et qui épaulent le lancement et l'essor de nouvelles entreprises contribuent de manière importante à libérer le potentiel d'un nouvel entrepreneuriat « vert ».

6. Toutefois, si l'on veut que les PME et les entrepreneurs prennent pleinement part à la transition vers des structures économiques durables et saisissent les possibilités qui s'offrent, il est essentiel de cerner les principaux obstacles à la croissance verte et à l'éco-innovation.

7. Il est également crucial de dégager et de mettre en œuvre des stratégies cohérentes en matière d'action publique, afin d'encourager les investissements des PME dans l'éco-innovation et les pratiques durables, dans le secteur manufacturier comme dans les services.

Les délégués ont l'occasion d'examiner les obstacles et les politiques

8. La réunion à haut niveau de l'OCDE « Bologne +10 » est une occasion pour les participants d'échanger leurs avis sur ces thèmes et de répondre aux questions suivantes :

- *Quels sont, pour les petites entreprises, les principaux obstacles à la croissance verte et à l'éco-innovation, notamment pour stimuler de nouvelles possibilités de croissance et d'emploi ?*
- *Quelles mesures pourraient inciter les PME à investir dans la croissance verte et l'éco-innovation, notamment afin de promouvoir la création et le maintien d'emplois dans les secteurs de la production et des services ?*

II. Justification de la Stratégie pour une croissance verte

Il n'est plus possible d'envisager isolément l'environnement et l'économie

9. Compte tenu d'une part des préoccupations croissantes relatives à la viabilité environnementale des schémas passés de croissance économique et d'autre part de la prise de conscience du risque de crise climatique, il est tout à fait clair que l'environnement et l'économie ne peuvent plus être envisagés isolément l'un de l'autre. S'il n'opte pas pour une économie sobre en carbone et économe en ressources, le monde doit s'attendre à un accroissement de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 70 % d'ici 2050 et à une hausse de la température comprise entre 4 et 6 °C d'ici la fin du siècle. Pour nourrir la

population mondiale prévue en 2050, il faudra accroître la production alimentaire de 70 % (FAO, 2009) et exercer ainsi de nouvelles pressions sur des ressources naturelles déjà surexploitées. Un milliard d'individus supplémentaires devraient vivre d'ici 2030 dans des régions connaissant de graves problèmes d'approvisionnement en eau, ce qui représentera un véritable défi en termes d'action publique et de financements nécessaires pour garantir l'accès à de l'eau pure (OCDE, 2010a).

La croissance verte exige des changements dans les comportements de consommation, les structures industrielles et les technologies

10. Ces craintes font apparaître la nécessité d'une transformation substantielle des comportements de consommation, des structures industrielles et des technologies. Face à ces défis posés à l'économie, à l'environnement, à la santé humaine et au bien-être de l'individu, le coût de l'inaction serait extrêmement élevé. Les pays en développement, qui sont les moins bien équipés pour faire face et s'adapter, subiraient l'impact environnemental le plus lourd. Les coûts économiques et sociaux d'une inaction ou d'un retard de l'action dans ces domaines sont de toute façon réels : ils touchent les pays – y compris de l'OCDE – de manière directe (à travers par exemple les coûts des services publics de santé), mais aussi indirecte (*via* par exemple la diminution de la productivité de la main-d'œuvre) (OCDE, 2008a).

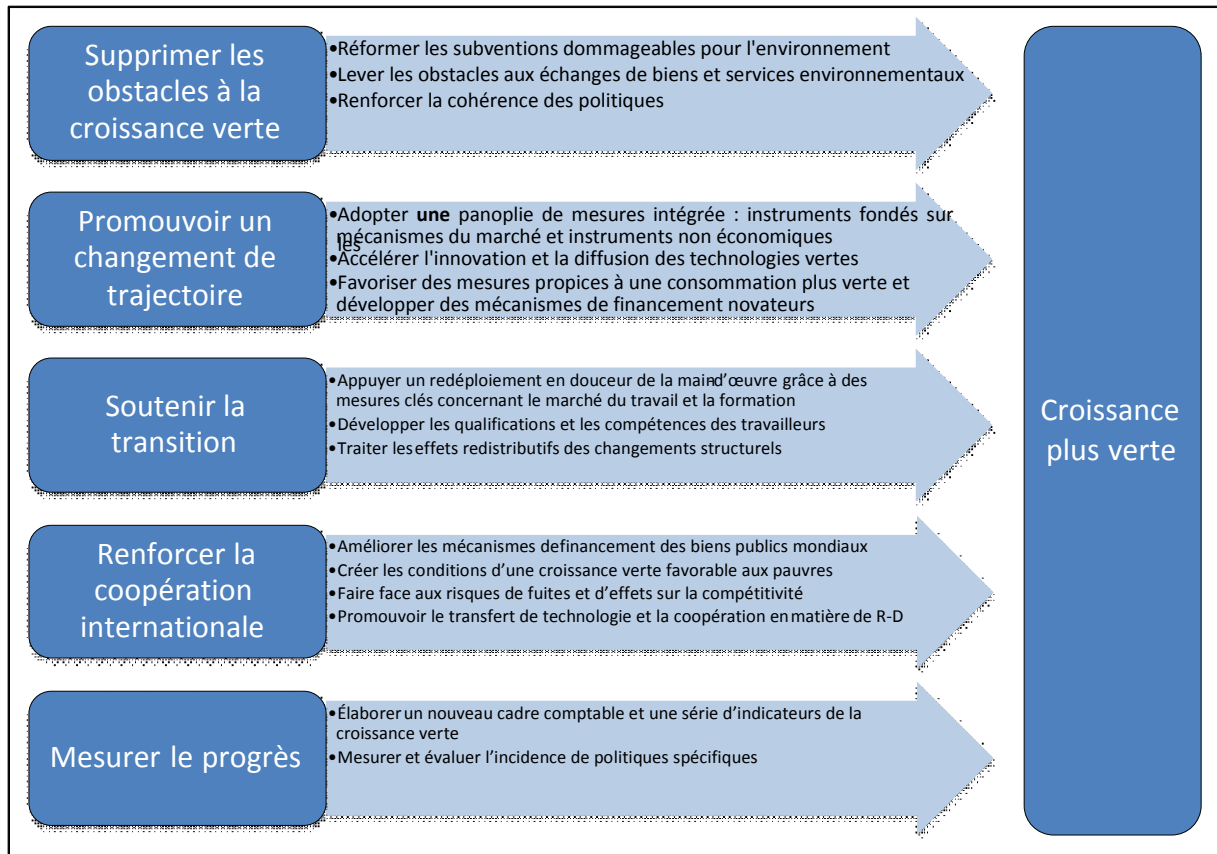
La crise a ouvert un espace pour une croissance renouvelée sur des bases plus durables

11. Parallèlement, la crise financière et économique a ouvert un espace pour une évolution des politiques publiques, créant la possibilité d'interventions visant à stimuler la reprise et le retour de la croissance sur des bases plus durables d'un point de vue environnemental et social. De nombreux pays ont adopté des objectifs explicites en matière de changement climatique, et des montants considérables ont été affectés aux objectifs de la politique climatique dans le cadre des mesures de relance adoptées par les pays du monde entier en réponse à la crise financière. Les fonds « verts » des pays de l'Union européenne ont représenté jusqu'à 8.5 % des fonds de relance (HSBC Global Research, 2009). Aux États-Unis, les projets concernant la production et le transport d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les transports en commun devraient représenter d'ici 2012 la plus grande partie des 720 000 années-emplois préservées ou créées par les investissements du *Recovery Act* (90 milliards USD). De son côté, la Corée a instauré depuis août 2008 une politique de croissance verte sobre en carbone. Le train de mesures de relance de la Chine comprend le plus vaste programme vert de relance mis en œuvre par un pays, et mobilise près de 40 % des 586 milliards USD prévus au total (OCDE, 2010a).

Encadré 1. La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte

Lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de juin 2009, les Ministres des Finances, de l'Économie et du Commerce de 34 pays ont avalisé le mandat donné à l'Organisation d'élaborer une Stratégie pour une croissance verte, qui est une vision stratégique intégrant les aspects économiques, environnementaux, sociaux, technologiques et de développement au sein d'un cadre global. En fait, si l'on veut être certain que la croissance verte ne soit pas seulement une réaction de court terme à la crise, mais bien une dynamique de transformation des procédés de production et des comportements de consommation, il faut incorporer les politiques de croissance verte à une stratégie intégrée cohérente prenant en compte tant la demande que l'offre.

La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte, dont le rapport de synthèse sera livré lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2011, plaidera en faveur d'un modèle de croissance verte, examinera l'économie politique de la réforme, détaillera les politiques qui seront nécessaires pour opérer la transition, fournira un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité des mesures prises et évaluera les progrès réalisés sur le chemin d'une croissance plus verte.



La transition vers la croissance verte nécessitera à la fois des instruments d'action, une démarche multidimensionnelle et...

12. Le débat lancé par l'OCDE à propos d'une grande « Stratégie pour une croissance verte » (encadré 1) a mis en lumière la nécessité de disposer de toute une palette d'instruments, dont :

- i. des démarches fondées sur le marché, visant les carences de ce dernier et une internalisation des externalités environnementales (c'est-à-dire la fixation de prix justes au moyen de taxes environnementales et de permis d'émission négociables) ;
- ii. des réglementations et des normes, lorsque les carences du marché se traduisent par une faible réaction des agents aux signaux de prix ou lorsque l'interdiction totale de certaines activités semble nécessaire, même si le coût de la réglementation (charge administrative supplémentaire et coûts liés à son respect) ne doit pas excéder ses avantages escomptés ;
- iii. un soutien des technologies et de l'innovation vertes, notamment dans les domaines techniques assortis de coûts d'entrée élevés, même si les excellentes perspectives commerciales et l'apprentissage sur le tas sont susceptibles de provoquer une dynamique positive au niveau des investissements dans la R-D ;
- iv. des instruments d'information destinés à sensibiliser les fabricants et les consommateurs.

... une gouvernance à plusieurs niveaux

13. Certes, les stratégies visant une croissance verte seront pour l'essentiel articulées au niveau national ; il n'en faut pas moins pleinement prendre en compte la dimension internationale et la dimension locale, ainsi que la question de la gouvernance à plusieurs niveaux qu'elles impliquent. La coopération et la coordination internationales seront essentielles pour garantir l'efficacité globale des politiques et éviter aussi bien un protectionnisme vert que les craintes de perte de compétitivité. Il en va tout particulièrement ainsi des enjeux environnementaux – changement climatique, biodiversité, etc. – qui sont intrinsèquement planétaires. Les autorités locales ont un rôle essentiel à jouer dans la réduction des niveaux d'émission dans la zone qu'elles chapeautent, ainsi que dans l'apparition de débouchés pour l'essor des activités vertes et des investissements verts, au niveau notamment des PME, et dans l'adaptation du marché du travail au nouvel ordre économique.

Des outils de mesure adaptés sont indispensables pour éclairer les politiques et mesurer les progrès réalisés

14. Pour élaborer et mettre en œuvre des conditions-cadres propices à la croissance verte, il faut bien appréhender les déterminants, les compromis et les synergies. Il convient aussi de disposer des informations susceptibles d'aider à l'analyse des politiques. De nouveaux indicateurs et de nouvelles données seront nécessaires pour mesurer les progrès réalisés sur le chemin de la croissance verte, et notamment pour traduire la qualité environnementale, la raréfaction des ressources naturelles et la qualité de la vie au-delà du bien-être matériel.

III. Les PME sont confrontées à d'autres défis en matière de croissance verte et d'éco-innovation

15. La transition vers une économie plus verte peut s'avérer plus difficile pour les PME que pour les grandes entreprises, même si les premières sont parfois plus adaptables à un contexte de marché en évolution rapide. La propension et l'aptitude des PME à opter pour des stratégies durables ou à saisir les opportunités commerciales « vertes » se heurtent généralement à des contraintes de ressources et à des insuffisances de compétences et de connaissances liées à leur taille, sans même parler de la question cruciale de la survie – notamment dans le sillage d'une grave crise.

Le déficit cognitif

Les PME et les entrepreneurs sont peu conscients de l'ampleur et des implications du passage à une économie sobre en carbone...

16. La connaissance qu'ont les PME de l'impact environnemental de leurs activités productives s'est améliorée ces dernières années, à la suite de campagnes, de normes et de règles d'information, et de leur engagement – quoique surtout informel et local – à l'égard des questions sociales et environnementales. Néanmoins, malgré leur connaissance générique des coûts et des avantages de pratiques éco-efficaces, les PME et les entrepreneurs sont peu conscients de l'ampleur du changement à venir et de tous les atouts que présentent l'éco-efficacité et la durabilité. Par exemple, les résultats d'une enquête de l'OCDE menée auprès des PME de Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni indiquent que la plupart d'entre elles sont peu sensibilisées à l'impact de la réglementation environnementale de leur secteur et aux besoins futurs de nouvelles compétences vertes. De surcroît, les PME n'ont pas la capacité d'investissement suffisante pour acquérir sur le marché les connaissances permettant d'anticiper ce changement (OCDE, 2010a, 2010b).

Un accès limité à l'information, au savoir et à la technologie

... et connaissent mal les méthodes intégrées systématiques permettant d'améliorer les performances écologiques

17. L'aptitude des PME à réduire leur empreinte carbone dépend en grande partie de l'accès à des informations sur l'impact environnemental de leurs activités, ainsi que de la disponibilité d'autres solutions qui seraient propres. Par ailleurs, l'amélioration de la performance environnementale supposerait une évolution méthodologique substantielle qui s'éloignerait des solutions techniques de bout de chaîne pour privilégier une réflexion sur le cycle de vie et sur des stratégies environnementales et des systèmes de gestion intégrés. L'adoption de méthodes plus intégrées et systématiques pour améliorer la performance écologique a jeté les bases de nouveaux modèles économiques ou modes de fourniture de produits et de services qui pourraient beaucoup profiter à l'environnement. Cette évolution se heurte toutefois, dans la grande majorité des PME, à une méconnaissance de la manière dont elles peuvent atténuer l'impact environnemental de leurs produits tout au long de leur vie, c'est-à-dire depuis l'acquisition des matières premières jusqu'à la production et, au bout du compte, jusqu'au recyclage et à la mise au rebut. Les PME ont un problème non seulement de méconnaissance des solutions techniques, mais aussi de compréhension de l'« écoconception » et des changements organisationnels cohérents (OCDE, 2009a).

Le respect des obligations réglementaires

Les changements de réglementation sont synonymes de charges supplémentaires pour les PME...

18. Avec la fiscalité et les dépenses publiques, la réglementation est l'un des grands leviers dont disposent les gouvernements pour promouvoir la croissance verte (OCDE, 2010a). Les changements de réglementation peuvent toutefois engendrer une lourde charge informationnelle et des coûts d'adaptation pour des PME aux ressources limitées, qui doivent investir du temps et des ressources pour acquérir les informations utiles, comprendre les implications de la réglementation nouvelle et adapter de manière cohérente leurs produits et procédés. C'est d'abord la capacité à se conformer à une réglementation plus stricte qui peut s'avérer problématique durant la transition. Surtout, les PME n'ont en général pas toutes les compétences nécessaires pour se tenir au courant d'une réglementation qui change vite et pour filtrer et comprendre les informations utiles.

... dont les capacités d'adaptation et d'anticipation sont restreintes

19. La large diffusion d'informations sur la réglementation verte et l'aptitude à traiter ces informations revêtent par ailleurs une grande importance pour la croissance des PME et la dynamique entrepreneuriale. En fait, de nouvelles possibilités commerciales peuvent naître d'une réglementation intelligente. Selon des estimations privées, les secteurs des biens et services sobres en carbone et environnementaux, qui englobent les services

environnementaux classiques (approvisionnement en eau, assainissement des eaux usées, gestion, valorisation énergétique et recyclage des déchets, etc.), les énergies renouvelables et les activités émergentes à faibles émissions de carbone (technologies du bâtiment et finance carbone), ont été valorisés à environ 3.2 milliards GBP (5.9 milliards USD) (nominaux) en 2008-09, et devraient croître de quelque 4 % par an pendant les cinq ans à venir. À l'échelle de la planète, ces secteurs concerneraient 1 400 000 entreprises et 28 millions de salariés, même si les récentes incertitudes économiques ont pu freiner l'emploi en dépit d'une hausse des ventes (Innovas, 2010). L'intensité de la main-d'œuvre et la forte spécialisation de certaines de ces évolutions devraient favoriser les petites entreprises et les entreprises de création récente, même si leur aptitude à saisir les opportunités commerciales est fortement liée à leur propension à innover et à leurs compétences.

Un manque de compétences et de personnel qualifié

Les emplois se transforment, de nouvelles compétences sont nécessaires

20. Pour verdir l'économie et exploiter les possibilités qu'offre le passage à un système économique sobre en carbone, il faut appliquer des transformations encore très incertaines aux emplois, aux métiers et au pilotage des entreprises. De nouvelles compétences sont nécessaires non seulement pour l'innovation et la compétitivité, mais aussi pour s'ajuster aux politiques et aux réglementations concernant le changement climatique. Les éléments relevés dans différents pays montrent que des pénuries de qualifications sont déjà apparues dans certains secteurs ou métiers et sont mal prises en compte par la formation traditionnelle (OCDE, 2010b). En général, les PME ont recours à l'apprentissage sur le tas, qui comporte d'importantes limites à un moment où un nouvel environnement concurrentiel et institutionnel nécessite une forte réorientation des qualifications. Par ailleurs, la plupart des PME méconnaissent les besoins futurs de nouvelles compétences vertes, et leurs investissements dans la formation à l'écologie et dans les activités à forte intensité cognitive sont très restreints.

Un accès limité aux financements

Les contraintes financières limitent l'adoption de technologies par les PME et l'entrepreneuriat vert innovant

21. L'accès à des financements reste l'un des principaux écueils pour la création, la survie et la croissance des PME – notamment innovantes (OCDE, 2009b). Les PME et les entrepreneurs affichent des faiblesses spécifiques dans l'environnement post-crise, car ils ont encaissé un double choc : une chute brutale de la demande de biens et services, et un resserrement des conditions de crédit. L'assouplissement de l'accès des PME à des financements est crucial si l'on veut qu'elles adoptent des technologies plus vertes, investissent dans des pratiques durables et contribuent à l'éco-innovation. Les contraintes financières sont particulièrement lourdes pour les nouveaux entrants dans le processus d'innovation, car ils n'ont pas d'antécédents positifs à montrer dans ce domaine et ne disposent souvent que d'un accès limité à des fonds internes. De surcroît, s'agissant de l'innovation verte, les incertitudes technologiques et commerciales sont particulièrement élevées, ce qui augmente les primes de risque.

Les obstacles à l'accès aux marchés

Des obstacles entravent l'accès des PME aux marchés créés par le passage à une économie sobre en carbone

22. Étendre les marchés de biens et des services verts grâce à un ajustement des signaux de prix, à la réglementation, aux marchés publics, au soutien de l'innovation et à l'investissement dans des infrastructures vertes est un objectif essentiel des politiques de croissance verte qu'appliquent de nombreux pays. Par ailleurs, la dimension mondiale du passage à une croissance verte offre aux entreprises de nouvelles possibilités d'expansion sur les marchés internationaux. Toutefois, les PME sont confrontées à plusieurs obstacles à l'entrée sur ces marchés, notamment à un moment où l'environnement concurrentiel évolue rapidement et devient plus complexe. Ces obstacles sont largement liés aux contraintes de temps, de compétences et de ressources financières propres aux PME, et à leur ignorance de la meilleure façon de pénétrer les marchés étrangers ou d'utiliser davantage les liens commerciaux qu'elles y ont déjà noués (OCDE, 2008b). Les PME souffrent en outre de restrictions d'accès aux marchés publics, qui jouent un rôle important dans la constitution des marchés verts.

La participation à des chaînes de valeur mondiales

Les modifications entraînées tout au long des chaînes de valeur mondiales par le resserrement des réglementations environnementales et des normes de qualité exigent beaucoup d'efforts de la part des PME

23. La réglementation « bas-carbone », les autres réglementations environnementales et les technologies vertes ont également un impact sur les chaînes de valeur mondiales, car elles en modifient à la fois les conditions d'accès et les débouchés. Les PME participent largement à des chaînes de valeur mondiales. Une telle intégration peut leur ouvrir la voie à l'adoption progressive de pratiques durables, en renforçant leur accès aux grandes entreprises ayant une conscience écologique, aux flux de savoir et aux marchés mondiaux et aux flux de savoir, ainsi que leurs perspectives de croissance. Mais la participation des PME à des chaînes de valeur mondiale ponctionne en général fortement leurs ressources managériales et financières (OCDE, 2008b). Elle peut en outre engendrer des coûts qui, d'un autre côté, réduisent la propension des PME à investir dans des pratiques durables et une modernisation écologique. À cet égard, les mutations écologiques peuvent s'avérer particulièrement dures à supporter par les PME, qui sont en effet tenues de respecter des normes vertes plus strictes tout en résistant aux pressions croissantes exercées par les grandes entreprises en faveur d'une réduction des coûts.

IV. Que peuvent faire les gouvernements ?

24. Le soutien des gouvernements peut s'avérer crucial pour aider les PME à surmonter les principaux obstacles à leur transition vers une économie en croissance verte et encourager l'investissement entrepreneurial et la création d'entreprise sur les marchés verts en formation. Parmi les priorités de l'action publique figurent les initiatives suivantes : sensibiliser les PME et les entrepreneurs à l'ampleur et aux conséquences de la transition vers une économie verte à faibles émissions de carbone ; s'attaquer aux connaissances et qualifications lacunaires des PME en matière de technologies, de pratiques et de modèles économiques verts ; et renforcer l'accès des PME aux marchés émergents des biens et services environnementaux.

Propositions de recommandations

Politiques et programmes

Fournir des informations et des connaissances sur les besoins futurs

Sensibiliser les PME et les entrepreneurs – fabricants, usagers, intégrateurs de compétences et de technologies, innovateurs ou formateurs – et les relier aux réseaux de savoir sont deux actions essentielles pour favoriser l'adaptation aux changements induits par le verdissement, pour anticiper ces évolutions et pour renforcer leur rôle actif dans une économie sobre en carbone. Les écosystèmes locaux constitués d'entreprises, d'institutions et d'organisations sont des acteurs importants de la mise en œuvre de stratégies reliant mieux les différentes parties prenantes de l'échelon local.

Réduire les incertitudes

Il est essentiel, pour créer les conditions de marché certaines dont ont besoin les entreprises afin de planifier des investissements de long terme dans les pratiques durables et dans l'éco-innovation, mais aussi pour avoir un effet incitatif sur les nouveaux entrants, de permettre à la croissance verte de lutter à armes égales avec la croissance conventionnelle en élaborant une réglementation homogène et prévisible et en fournissant des signaux de marché clairs.

Améliorer l'accès aux financements

Il est aussi tout particulièrement nécessaire de favoriser l'accès à des structures et des possibilités de financement adéquates si l'on veut autoriser les PME et les entrepreneurs à assumer les besoins d'investissement entraînés par le passage à une économie verte sobre en carbone et à exploiter les débouchés de l'innovation. Le renforcement des marchés du capital-risque est essentiel pour l'entrée de nouvelles entreprises, notamment à forte croissance, sur les marchés verts émergents.

Aider à transformer les qualifications

Le passage à une économie sobre en carbone exige une adaptation des qualifications des travailleurs et la formation des nouvelles générations aux compétences requises par une demande changeante. Les marchés du travail et les politiques de formation peuvent jouer un rôle central pour faciliter l'ajustement structurel que nécessite le passage à la croissance verte, tout en réduisant le plus possible les coûts sociaux corrélatifs. Si l'on veut toucher les PME, la souplesse de mise en œuvre des programmes de formation et de valorisation des compétences est essentielle.

Aider à l'adoption de nouveaux modèles économiques et modes de fourniture de produits et de services

La réduction des coûts est actuellement le principal moteur de l'éco-efficience parmi les PME, et s'obtient en général au moyen de solutions de bout de chaîne. L'action publique devrait davantage mettre l'accent sur les stratégies environnementales intégrées et sur des pratiques managériales responsables impliquant une grande quantité de changements et d'innovations de nature non technologique.

Renforcer les visées écologiques des systèmes locaux de production et d'innovation

Le niveau local peut jouer un rôle important dans le vaste changement technologique, organisationnel et culturel qu'exige le passage à une économie verte. Il faut en particulier consolider les efforts d'implication des PME que mènent les collectivités locales, les universités et les organismes publics de recherche en fournissant des services de résolution de problèmes et d'audit, et favoriser la constitution de pôles et de réseaux autour d'activités à vocation écologique.

Améliorer l'accès aux marchés

Les réformes de la réglementation, les normes et les marchés publics peuvent renforcer les marchés verts émergents et en ouvrir de nouveaux. Les mesures visant la demande – campagnes d'information, écolabellisation – bénéficient d'une attention croissante. L'accès des PME à ces marchés devrait être encouragé tout en évitant d'éventuels effets de distorsion sur la concurrence et les échanges. Les politiques doivent aussi chercher à supprimer les obstacles à la participation des PME aux marchés verts mondiaux en plein essor et aux chaînes de valeur qui sont en train d'opter pour des pratiques et des modèles d'activité plus durables.

Stimuler l'entrepreneuriat et les entreprises de création récente

Il est essentiel, pour accélérer la croissance verte, notamment lorsque l'on constate que les jeunes entreprises sont une source importante d'innovations plus radicales, de mettre en place un environnement adapté à la promotion de l'entrepreneuriat, tourné en particulier vers des activités innovantes. Les politiques doivent chercher à réduire les obstacles à l'entrée, ainsi que les coûts qu'engendre le fait de quitter un marché. L'éducation joue également un rôle important pour diffuser les valeurs entrepreneuriales et susciter les vocations.

Travaux à mener à l'OCDE

- Cerner les principaux défis auxquels seront confrontées les PME pour s'adapter aux exigences d'une économie plus verte et aux débouchés qu'elle offre, en tirant des enseignements des ajustements passés aux problèmes environnementaux et des réponses apportées par les pouvoirs publics et les entreprises. Mettre en avant les politiques optimales face à ces défis.
- Élaborer un cadre de mesure des progrès réalisés par les PME sur le chemin de la croissance verte, en détaillant les indicateurs pertinents et utiles pour la formulation des politiques. En particulier, il est nécessaire de procéder à des avancées conceptuelles pour mesurer les compétences relatives à la transition vers une économie sobre en carbone et au « verdissement » des emplois. Il faut pour cela dresser le bilan des mesures et des carences existantes en relation avec différents contextes de développement.

RÉFÉRENCES

AIE (2007), *Tracking Industrial Energy Efficiency and CO₂ Emissions*, AIE, Paris.

AIE (2009), *World Energy Outlook*, AIE, Paris.

HBSC Global Research (2009), *A Climate for recovery: The colour of stimulus goes green*, Londres.

Innovas (2010), *Low Carbon and Environmental Goods and Services: an industry analysis. Update for 2008-09*, Rapport pour le ministère britannique de l'Entreprise, de l'Innovation et de la Qualification professionnelle (BIS).

OCDE (2008a), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, OCDE, Paris.

OCDE (2008b), *Removing Barriers to SME Access to International Markets*, OCDE, Paris.

OCDE (2009a), *Production durable et éco-innovation : cadre, mesure, pratiques industrielles et publiques. Rapport de synthèse*, OCDE, Paris.

OCDE (2009b), *L'impact de la crise mondiale sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat et les réponses en termes d'action des pouvoirs publics*, OCDE, Paris.

OCDE (2010), *Stratégie pour l'innovation*, Paris.

OCDE (2010a), *Rapport intérimaire de la stratégie pour une croissance verte : concrétiser notre engagement en faveur d'un avenir durable*, Réunion du Conseil au niveau des ministres, 27-28 mai 2010, OCDE, Paris.

OCDE (2010b), *Greening jobs and skill: The labour market implications of addressing climate change*, Martinez-Fernandez C., C. Hinojosa et G. Miranda, Documents de travail LEED de l'OCDE, 2010/2, OCDE, Paris.